

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Loi sur l'assurance-maladie (LAMal)

Consultation complémentaire portant sur trois objets: la suppression de l'obligation de conclure une convention tarifaire, l'exécution des obligations financières des assurés vis-à-vis des assureurs, le droit de recours du canton de résidence.

Date limite: 31 juillet 2000

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral des assurances sociales, Division principale assurance-maladie et accidents, Effingerstrasse 31, 3003 Berne

27 juin 2000

Chancellerie fédérale